

## Reçu dons aux oeuvres (Article 200-5 du Code Général des Impôts)

Numéro d'ordre du reçu

+ article 238 bis

	Benetician	re des verser	nents			
Nom ou dénomination :						
Adresse: N° Rue Code postal C Objet:	ommune					
Cochez la (ou les) cases (s) concernée (s):  Oeuvre ou organisme d'intérêt général.  Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du publié au Journal Officiel du  Association cultuelle ou de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision en date du délivrée par le préfet de  Etablissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du délivrée par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Culture.  Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement.  Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises.  Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du						
	s cultes reconnu d'Alsace-	Moselle.		<del></del>		
Nom:	I	Donateur				
Adresse: N° Rue Code postal C	commune					
Le bénéficiaire reconnaît av	oir recu au titre des verser	ments ouvrant droit	à réduction o	d'impôt, la s	omme de :	
Γ	francs				euros	
Somme en toutes lettres (en	<del> </del>					
Somme en toutes lettres (en	euros) :					
Date du paiement :	·					
Mode de versement :						
Numéraire	Chèque ou virement	Autres		Da	ate et signature	